

Changement de nom une adoption simple

Par gabyflo, le 18/12/2014 à 15:06

Bonjour,

je souhaiterais savoir s'il était possible de changer de nom après une reconnaissance puis une adoption simple.

En effet, je me suis fait reconnaitre par ma mère à ma naissance donc premier nom de famille. A la naissance de mon frère son père m'a reconnu donc deuxième nom de famille et enfin après le décès de ma mère je me suis fait adoptée (adoption simple) par son dernier conjoint d'où mon nom de famille actuel et le troisième.

Je suis actuellement enceinte, et je ne souhaite pas que mon fils porte le nom de mon père adoptif qui nous a abandonné en famille d'accueil. Il a été déchu de ces droits parentaux envers mes frères mais pas moi car j'étais majeur. est-ce quand même possible de reprendre le nom de ma mère?

De plus, mon frère souhaiterais aussi changer de nom. A la différence de moi, il a eu le nom de ma mère à la naissance et lui c est fait reconnaitre par mon père adoptif. Peut-il lui aussi reprendre le nom de notre mère?

Cordialement,